…tait pas de fermer ma barrière. Je causais avec [illegible] d'équipe Millard, dont la maison est voisine de ma petite baraque. Nous parlions des élections et je lui demandais s'il irait assister au dépouillement du scrutin, lorsque, tout à coup, je vis un nuage de poussière et entendis les « teuf-teuf » d'une automobile marchant à une allure très rapide. Comprenant le danger que couraient les malheureux s'ils s'engageaient sur la voie — le rapide venant de m'être signalé par la gare d'Caeuer — je me précipitai au-devant d'eux, au risque de me faire écraser, et, en agitant ma casquette, je leur criai : « Arrêtez ! Arrêtez ! »

Le mécanicien serra ses freins, mais il ne put se rendre assez rapidement maître de sa machine, le tamponnement se produisit.

En sanglotant, le garde barrière ajouta :

— Peut-être que si je les avais laissé continuer leur route, ils eussent eu le temps de traverser la voie avant l'arrivée du rapide... Ce qui me permet de faire cette supposition, c'est que l'automobile a été heurtée à l'arrière... Un tour de roue de plus et la catastrophe eut été évitée...

Victor Rouffy, qui compte quatorze années de service à la Compagnie du chemin de fer de l'Est, était chargé depuis six mois seulement de la surveillance de ce passage à niveau, où déjà un charretier, nommé Cotel, au service d'un cultivateur de la région, fut broyé avec sa voiture par un rapide qu'il n'avait pas aperçu.

Une prétendue affaire de trahison

Cherbourg, 3 mai. — Le sergent-fourrier Martin, inculpé d'espionnage au profit de l'ambassade japonaise bénéficie d'une ordonnance de non-lieu et est puni de 60 jours de prison par le préfet maritime pour imprudence commise dans le service.

En Belgique

Deux voleurs tués par un châtelain

Bruxelles, 3 mai. — Un drame s'est deroulé la nuit dernière au château de Terleenen, non loin de Tirlemont.

Des voleurs, malgré le fossé rempli d'eau qui entoure le château, sont parvenus à pénétrer dans la propriété.

Ils étaient occupés à tuer des poulets, des dindons, etc., lorsque le châtelain, M. Coenen, se réveilla. *Il s'arma de son fusil Lefaucheux* et descendit dans le jardin où il aperçut les voleurs. Il fit feu sur eux. Les voleurs ripostèrent. M. Coenen épaula à nouveau et atteignit deux des malandrins à la tête. Ils furent tués sur le coup ; le troisième parvint à s'enfuir. Un des tués portait une cuirasse métallique.

M. Coenen a été laissé en liberté.

Les drames de l'abandon

Bruxelles, 3 mai. — Un ancien député catholique d'un arrondissement de Namur, M. Bodart, regaguait sa demeure vers dix heures du soir, après avoir passé la soirée chez un de ses amis, lorsque, arrivé devant son domicile, il fut accosté par une femme nommée Honorine Pina, avec laquelle il avait entretenu des relations pendant un certain temps.

Une discussion s'engagea entre eux, la femme reprochant à M. Bodart de l'avoir abandonnée. Au moment où M. Bodart ouvrait la porte de sa demeure, la femme Pira tira sur lui un coup de revolver et le tua.

Autres Pays

A l'Exposition de Saint-Louis

New-York, 3 mai. — On signale un nouvel accident à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition de Saint-Louis.

Une telle foule de passagers se pressait sur le pont supérieur d'un ferry-boat, à Saint-Louis, pour voir les deux canonnières envoyées dans cette ville à l'occasion de l'inauguration de l'Exposition, lorsque le pont céda sous le poids de tant de monde, et toutes les personnes qui s'y trouvaient furent précipitées dans le fond. Deux femmes et un enfant furent blessés mortellement et une certaine d'autres personnes le furent plus ou moins grièvement dans la chute et la panique qui l'a accompagnée.

LA GUERRE russo-japonaise

LES HOSTILITÉS

Les combats sur les rives du Yalou

St-Pétersbourg, 3 mai, 12 h. 50. — Aucune dépêche officielle n'est parvenue à l'état-major. On déclare cependant que les Japonais sur le Yalou étaient 100,000 hommes contre 25,000 Russes dispersés sur cent cinquante verstes.

La brigade Zessoulitch, qui défendait Turentchen contre deux divisions, avait reçu l'ordre de tenir dix heures, et ne se retira qu'après avoir accompli cet ordre du général Kouropatkine.

Saint-Pétersbourg, 3 mai. — L'état-major continue à ne rien communiquer sur la bataille du Yalou et ce silence cause une émotion et une inquiétude considérables. On admet qu'un engagement décisif a eu lieu, mais on refuse de donner des détails, sinon que les pertes russes sont très importantes.

Séoul, 2 mai. — Après la bataille de Kia-Lien-Tsé, l'infanterie et la cavalerie japonaises ont poursuivi les Russes à travers les collines dans la direction de Fong-Hoang-Tcheng.

Séoul, 2 mai. Les Japonais ont poursuivi les Russes depuis 1 h. 50 de l'après-midi jusqu'à 8 heures du soir. Les troupes russes d'Antoung ont évacué la ville après 25 minutes d'un combat acharné,

A Vladivostok

Le rapport du contre-amiral Kanimoura donne la version suivante sur ses manœuvres :

Il dit que par deux fois le brouillard l'a empêché de bombarder Vladivostok et a permis à l'escadre russe de s'échapper sans combattre. L'escadre japonaise, se dirigeant pour la première fois vers le nord, a passé, sans le savoir, à assez peu de distance de l'escadre russe qui allait couler le *Goyo-Maru* et le *Kinschiou-Maru*.

Le brouillard ayant empêché le bombardement de Vladivostok, l'escadre japonaise retourna vers le sud et passa de nouveau sans s'en douter près de l'escadre russe, qui quittait Gensan pour se rendre dans le Nord.

L'amiral japonais ayant appris que le *Kinschiou-Maru* n'était pas encore arrivé à destination, retourna vers le nord pour le chercher. Il recueillit trois chaloupes du *Kinschiou Maru* et envoya un certain nombre de croiseurs pour fouiller les criques de la côte. En cours de route on rencontra des torpilles russes que l'on fit sauter.

Le brouillard continue et empêche depuis samedi de renouveler l'attaque de Vladivostok.

En Mandchourie

Le génie russe établit des retranchements le long du cours du Liao, à trois milles de Sin-Min-Ting. *Il emploie des Chinois à ces travaux.* On fait aussi des retranchements à deux milles de Kou-Pang-Tsé, où se trouve un camp russe permanent.

150 hommes font des patrouilles sur la ligne.

Départ de volontaires

Saint-Pétersbourg, 3 mai. — Le premier détachement de volontaires de St-Pétersbourg est parti, dans la soirée du 2 mai, pour l'Extrême-Orient.

Il a été conduit à la gare Nicolas par une foule immense qui, sur toute la perspective Newsky, grossissait de minute en minute et qui devint si compacte sur la place Znamienskaia et devant la gare, que la circulation était littéralement impossible. Des hourras assourdissants ont salué le départ du train.

Ces volontaires étaient au nombre de 160.

L'artillerie japonaise

L'artillerie japonaise a joué un rôle prépondérant dans les combats de ces derniers jours. Elle se compose principalement de *canons de campagne de 75 mm. à tir rapide* et d'obusiers de montagne. Les canons de 75 mm. ont été construits dans les arsenaux japonais à l'aide de culasse françaises et de freins Schneider-Canet. Ils sont montés sur des affûts à flèche élastique et garnis de freins hydro-pneumatiques. Ce dispositif, qui fut adopté par la France, il y a quelques années déjà, permet de réduire le temps qui s'écoule entre le départ de deux obus.

Le canon et une partie de son affût glissant en quelque sorte sur l'autre partie de l'affût revient après chaque recul dans sa position initiale et simplifie l'opération du pointage. Le canon japonais peut tirer 12 coups à la minute.

Notre Bloc-Notes

Le *Journal Officiel* publiera aujourd'hui ou demain un arrêté du ministre du Commerce et des Postes modifiant de nouveau le dernier type des cartes postales illustrées, de façon à leur permettre de circuler à l'étranger aussi bien qu'en France.

— M. Lecoq, ouvrier à l'usine à gaz de Clermont, a été foudroyé par une décharge électrique. La mort a été presque instantanée.

— On a ressenti à Strasbourg et dans la région de Colmar une assez forte secousse de tremblement de terre.

— Les fêtes en l'honneur des officiers et des matelots de l'escadre française continuent à Gênes ; ce ne sont que réjouissances de toutes sortes : régates, garden-party, fêtes scolaires, banquets, bals, etc.

— A Sainte-Savine, près de Troyes, les époux Massey qui se chauffaient au coin de leur feu, ont été gravement blessés, le plancher s'étant effondré dans la cave.

Les Elections Municipales

Le procédé de polémique des réactionnaires consiste uniquement dans le mensonge, répété, impudent, cynique, obstiné même contre toute vraisemblance.

Pendant l'affaire Dreyfus, on racontait que la moitié de la France avait été achetée par les juifs et par l'étranger. On avait inventé un fantastique syndicat de trahison dont oncques ne put jamais découvrir la moindre trace et qui avait couvert d'or la Cour de cassation et tous les journalistes républicains !

A la veille des dernières élections, une *affiche apposée sur les murs de Paris* dénonçait le « ministère de l'étranger » et accusait M. Waldeck-Rousseau d'avoir employé les millions de Madame Humbert pour la propagande électorale.

Aujourd'hui, les journaux réactionnaires, malgré les renseignements précis, malgré l'évidence des chiffres, affirment que la réaction a triomphé dimanche dans la France entière, et qu'à Paris, notamment, les nationalistes sont victorieux.

Nous avons, cependant, après la déclaration du *Temps*, celle du *Journal des Débats*, qui n'est pas suspect de tendresse pour les radicaux-socialistes et qui constate leur succès.

En 1898, au lendemain des élections législatives générales, la presse réactionnaire soutint mordicus avant et après le *second tour de scrutin, et cela jusqu'à la* réunion des Chambres, que la majorité de M. Méline avait été consolidée et renforcée. Or, le premier acte politique de la nouvelle Chambre fut de renverser le ministère Méline.

Même mensonge après les élections de 1900. M. Waldeck-Rousseau était battu. *Il allait être obligé de se retirer.* Or, M. Waldeck-Rousseau se retira, en effet, mais de sa propre volonté. Et il fut remplacé par un cabinet de nuance plus accentuée, qui a trouvé une majorité compacte qui le soutient depuis deux ans.

Le procédé a encore été renouvelé à l'occasion des dernières élections sénatoriales, et l'on sait que la majorité républicaine du Sénat a été encore augmentée par ces élections.

Pour Paris, nous remettons les journaux réactionnaires à cinq jours et à l'élection du bureau du nouveau Conseil municipal.

***

Par les extraits que nous reproduisons plus loin des appréciations de nos confrères de Valenciennes et d'Avesnes, complétant ceux déjà publiés, on verra que, contrairement au procédé des réactionnaires, nous n'avons donné que des renseignements et des appréciations scrupuleusement exacts sur les résultats du scrutin de dimanche dans notre département.

Nous pouvons ajouter à nos gains les municipalités de Templeuve et d'Onnaing, où l'on avait annoncé à tort le succès de la liste réactionnaire sortante.

Wasquehal est également reconquis.

Par contre, nous avons à déplorer la perte de la municipalité de Mérignies, dans le canton de Pont-à-Marcq.

Pour les ballottages, la concentration des forces démocratiques s'opère partout avec une discipline qui nous permet d'augurer pour dimanche prochain la victoire éclatante des républicains.

***

A Lille, l'assemblée générale des Comités et Cercles républicains qui devait avoir lieu mardi au *Progrès du Nord*, a été renvoyée à ce soir, mercredi.

Nous savons que des réunions ont été tenues lundi et mardi par le Comité progressiste de l'*Echo du Nord*, par l'Union républicaine lilloise formée de cinq délégués de ce comité et de cinq des comités libéraux de la *Dépêche* et de la *Croix*.

D'après les bruits qui circulent, l'accord parfait ne régnerait pas parmi les alliés, les délégués de l'*Echo* réclamant, dans certaines sections, l'élimination des candidats de teinte cléricale trop accentuée, qu'ils jugent de nature à écarter beaucoup de voix.

Cependant la *Dépêche* écrivait hier : *« Le programme et les conditions de l'entente sont déterminés, les hommes sur les noms desquels elle doit se faire ont été choisis. »*

Nous n'étions donc pas si mal renseignés que l'*Echo* le prétendait, quand nous disions que le futur maire et les futurs adjoints, en cas de succès, avaient été désignés à l'avance, et que des engagements avaient été pris en ce qui concerne les délégués sénatoriaux.

On assure aussi que les démocrates-chrétiens exigeraient un certain nombre de sièges pour prix de leur concours et que les nationalistes appuieraient leurs *prétentions.*

Du côté de ces derniers, il y aurait également des divergences.

On sait que l'union des Comités nationalistes comprend trois organisations principales : la *Patrie française*, de M. Jules Lemaitre, la Ligue des patriotes, de M. Déroulède, et les Républicains plébiscitaires. Les membres du premier groupement seraient seuls partisans, en majorité, *de voter pour les candidats de l'Union* républicaine lilloise.

Disons, enfin, que comme le *Travailleur* l'avait annoncé, la commission administrative du Parti ouvrier s'est réunie lundi et que le Parti lui-même a eu une assemblée générale mardi soir.

D'après des renseignements qui nous sont rapportés, le principe de l'alliance avec le Bloc aurait été admis, et des délégués auraient été nommés pour négocier le cas échéant, avec mission de soumettre la ratification de ces négociations éventuelles à la ratification d'une nouvelle assemblée générale qui serait tenue jeudi.

Le ministère de l'intérieur a dressé la statistique suivante des résultats obtenus au premier tour de scrutin des élections municipales :

A Paris, sont élus :

Nationalistes 18, conservateurs 7, progressiste 1, indépendant 1, radicaux 5, radicaux-socialistes 5, socialistes 17.

Sont en ballottage :

Nationalistes 15, conservateur 1, radicaux 4, radicaux-socialistes 2, socialistes 4.

Sur ces ballottages, 19 sont favorables aux candidats républicains, 6 aux nationalistes et 1 aux *conservateurs.*

En ce qui concerne la province, la statistique porte sur 360 chefs-lieux de département et d'arrondissement ; 18 ne sont pas encore parvenus (Algérie comprise, Seine exceptée) :

Les républicains ministériels, qui, avant les élections du 1er mai, avaient la majorité dans 191 chefs-lieux, l'ont maintenant dans 201, soit un gain de 10 municipalités pour les républicains ministériels.

Les ballottages, dans les chefs-lieux de département et d'arrondissement, portent sur 1422 sièges. Ils sont favorables aux républicains ministériels pour 1234 sièges, défavorables pour 319 et douteux pour 631.

***

Dans les Départements

(Suite).

Aisne. — Les électeurs de *Saint-Quentin* avaient à choisir entre trois listes : la liste socialiste du docteur Caulier, maire sortant, la liste d'union républicaine et la liste radicale. Les socialistes arrivent en tête : 18 sont élus au premier tour ; les autres le seront vraisemblablement dimanche prochain.

A *Montescourt-Lizerolles*, où M. Sébline, sénateur, conseiller sortant, s'est désisté en faveur de son fils, celui ci a été élu avec la liste libérale.

A *Chauny*, les radicaux perdent la première place, battus par les candidats de l'Union républicaine.

A *Vervins*, sont élus : 16 radicaux et 5 républicains.

A *Soissons*, M. Becker, maire sortant, radical, passe seul au premier tour, tous les autres sièges sont en ballottage entre libéraux et ministériels.

A *Château-Thierry*, 5 radicaux et 3 progressistes passent au premier tour ; 16 ballottages. M. Morlot, député ministériel, est réélu à Charly,

M. Doumer est élu à Anizy.

Ardennes. — Les élections sont bonnes pour les radicaux.

Charente-Inférieure. — M. Combes, président du Conseil, a été réélu à une très grosse majorité, conseiller municipal de *Pons*.

Doubs. — *Pontarlier.* — La liste du comité républicain radical est élue avec une majorité moyenne de plus de 2.000 voix. M. Emile Magnin, ancien maire, qui avait été battu, il y a trois ans, lors d'une crise municipale, en raison de sa qualité de vice-président de la Ligue des Droits de l'Homme, arrive en tête avec 1.052 voix.

Dans l'arrondissement de Pontarlier, le parti du bloc républicain gagne neuf communes. Il en perd deux.

Garonne (Haute). — Voici le résultat officiel des élections à *Toulouse*. La liste radicale-socialiste est élue avec une moyenne de 16.000 voix. M. Serres, maire, est en ballottage avec 14.936 voix.

Jura. — Les radicaux gagnent des sièges et sont élus dans presque toutes les communes importantes du département.

Loire. — Pour la première fois les républicains ministériels triomphent au chef-lieu de canton que représente M. Audiffred.

Marne. — Les républicains, radicaux ou progressistes, triomphent dans la plupart des communes de l'arrondissement de Reims et de l'arrondissement de Châlons.

Saône-et-Loire. — A *Mâcon*, la liste radicale-socialiste est élue avec 1,900 voix de majorité.

A *Montceau-les-Mines.* — La liste socialiste, ayant en tête M. Bouveri, est réélue avec 1700 voix de majorité.

A *Châlon-sur-Saône.* — La liste du bloc arrive première. Les radicaux gagnent des sièges.

Haute-Saône. — Les ministériels gagnent le chef-lieu du département *Vesoul*, où 18 sont élus contre 1 nationaliste.

Haute-Savoie. — Le conseil réactionnaire au pouvoir depuis huit ans à *Thonon* a été renversé par le député ministériel Mercier, élu avec toute sa liste.

25 communes sont gagnées au gouvernement, notamment à Annecy, La Roche, Thonon, Bons, Annecy-le-Vieux, Bonne, Thones, Faverges. *Tous les chefs-lieux de* canton, sauf Thorens, seront représentés par des radicaux ; 8 communes seulement sont perdues pour les radicaux.

Seine-Inférieure. — A *Rouen*, trois listes *étaient en présence :* la liste progressiste, la liste radicale et la liste socialiste. La première est élue tout entière. MM. Robert, premier adjoint, et Leblond, maire sortant, arrivent en tête avec 10,593 et 10,571 voix sur 19,300 votants ; M. Cartier, ancien maire, arrive le premier de la liste radicale avec 8,286 voix ; M. Renaudel, premier de la liste socialiste, a 370 voix.

Au *Havre*, la lutte électorale a été très vive. Deux listes se trouvaient en présence, une de l'Alliance progressiste, nettement antiministérielle, ayant à sa tête M. Maillart, adjoint sortant, et l'autre de la Fédération républicaine, comprenant des radicaux, radicaux-socialistes et quatre collectivistes ; M. Maillard est élu premier avec 10,164 voix ; M. Marais, maire sortant, chef de la liste radicale vient troisième, avec 10,013 voix, des 58 candidats en ballottage ; 18 progressistes viennent en bon rang dans les 24 premiers. On prévoit une lutte très chaude.

Somme. — A *Montdidier*, douze radicaux et un libéral sont élus ; ballottage pour dix sièges ; les radicaux sont en tête.

A *Rosières*, toute la liste radicale est élue.

A *Roye*, neuf radicaux et un libéral passent ; ballottage pour treize sièges ; huit radicaux en tête.

M. Klotz, député, est élu avec toute sa liste à Ayencourt-le-Monchel ; M. Hurtrel, libéral, ancien concurrent de M. Klotz, est battu à Hangesten-Santerre, où toute la liste radicale est élue.

A Amiens, la liste « d'entente républicaine » et la liste socialiste se partagent la majorité des voix, laissant la minorité à la liste libérale. Il y a ballottage. Le *Progrès de la Somme* croit savoir qu'il serait question de former, avec les 36 candidats les plus favorisés, une liste dont le succès assurerait 23 sièges aux républicains (parmi lesquels M. Fiquet, député) et 13 aux socialistes.

Var. — A *Toulon*, sur 21,985 inscrits il y a 13,530 votants ; la liste du bloc de gauche, *composée par tiers de radicaux, de socialistes* et de collectivistes, avec M. Escartefigue, conseiller général, arrive avec une moyenne de 7,400 à 7,600 voix contre la liste de fédération républicaine anticollectiviste, ayant en tête M. Micholet, maire sortant, qui obtient 3.600 à 4.000 voix et contre la liste de conciliation, patronnée par l'Action libérale ayant en tête M. Michel, conseiller général, qui obtient 1900 voix.

Vosges. — A *Remiremont*, la liste de concentration républicaine comprenant M. Desbleumortiers, qui fut candidat à la députation contre MM. Flayelle et Argant, maire sortant, qui fit campagne pour lui, est élue complètement au premier tour par une imposante majorité, contre la liste patronnée par M. Flayelle, député.

Dans l'arrondissement de Remiremont, les listes républicaines passent dans les principales communes avec une grande majorité.

En Algérie. — *Alger.* — La liste de concentration républicaine est élue à 1100 voix de majorité sur la liste des comités antijuifs. Il y a 3 ballottages.

M. Altairac, maire, et M. Parpaite, premier *adjoint, sont en ballottage.*

Le dernier élu de la liste de concentration a obtenu 6.129 voix ; le premier de la liste antijuive a obtenu 5.458 suffrages.

Une autre liste antijuive libérale, formée à la dernière heure, a obtenu 862 voix pour le premier candidat et 500 pour le dernier.

Bône. — La liste municipale sortante est réélue. Il y a 2 ballottages.

M. Marchis, maire sortant, est réélu par 3.412 voix.

Constantine. — La liste de M. Morinaud, ancien député antisémite, a été élue, sauf 3 ballottages.

Sétif. — La liste de M. Aubry, député, est élue avec une forte majorité.

Oran. — Sont élus : 17 candidats de la liste Giraud opposée à celle de M. Gobert, maire antijuif sortant. Il y a ballottage pour les autres sièges.

LES GRÈVES

A Lille

La semaine a commencé sans apporter aucun changement dans la situation. Aucun ouvrier n'a repris le travail.

Mardi après-midi M. Sohier, maire d'Houplines a fait une conférence à l'Hôtel des Syndicats, devant trois à quatre cents ouvriers. On avait annoncé que M. Sembat assisterait à la réunion, mais le député de Paris s'est fait excuser. La sortie s'est opérée avec calme.

A Marcq-en-Barœul

La grève a pris fin hier matin au tissage de MM. Adrien et Cuvelle, à la suite d'un contrat intervenu entre patrons et ouvriers. En voici la teneur.

Dispositions générales. — 1. Interdiction de faire conduire deux métiers par un seul ouvrier ; 2. Suppression des amendes quand il y aura eu un chômage dans la même semaine.

Coutils. — 1. Articles. 3500 fils seront payés comme les 3600 fils ; 2. Suppression du centime des gros rouleaux pour les coutils.

Coutils guilliochés. — 1. Augmentation d'un centime à tous les articles.

Salins guilliochés. — 1. Augmentation de deux centimes à *tous les articles.*

Ces dispositions ont été affichées dans l'atelier et signées par le patron et par M. le Commissaire.

A Tourcoing

Aux quatorze grèves encore existantes s'en est ajoutée une nouvelle hier. 24 ouvriers de la filature Pollet-Bonnel, rue de l'Alma, ont cessé le travail. Ils n'ont pas encore fait connaître leurs revendications.

Le nombre total des grévistes est de 1224, et celui des chômeurs de 269, soit 1493 grévistes et chômeurs réunis.

Le Syndicat des tapisseurs a prié M. le Préfet du Nord de s'efforcer d'amener une entrevue avec *les patrons.*

Dans le cas où les fabricants de tapis repousseraient cette proposition d'entente, les tapisseurs sont décidés à continuer la grève en faisant appel à toutes les organisations syndicales ouvrières de France.

A Armentières

La grève des menuisiers d'Armentières est terminée : les ouvriers ont obtenu une augmentation de 3 centimes à l'heure.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Un gros procès. — Dans sa séance du 2 mai, le Bureau d'assistance judiciaire a autorisé les époux Eugène Masquelier-Gruwe, de Comines, de poursuivre l'annulation du testament de Mme Lauwick-Van Elflande, fait par la décujus quelques heures avant sa mort, au profit de M. Meurillon, notaire à Comines.

C'est Me Poincarré, ancien ministre de la justice, député, qui a consenti à venir défendre les droits *de ces malheureux*, dans la spoliation dont ils se prétendent victimes, de la part du tabellion clérical de Comines.

Palmes académiques. — Le *Journal Officiel* enregistre dans son numéro du mardi 3 mai la nomination au grade d'officier d'académie de M. François Bourdrez, conseiller municipal à Saint-Laurent-Blangy.

Dernière Heure

SAINT-PÉTERSBOURG

Navires japonais coulés

Un télégramme de Port-Arthur annonce que 8 bateaux japonais et 2 torpilleurs ont été coulés hier soir au moment où ils approchaient du port pour placer des torpilles de fond.

Ce rapport toutefois, n'est pas confirmé.

— Une dépêche de Tien-Tsin, annonce que 9 navires de commerce japonais, faisant route vers Port-Arthur, ont été coulés par les bateaux russes.

PARIS

Rapport du général Kouroki

La légation japonaise nous communique le rapport du général Kouroki :

Tokio, 3 mai, 6 heures 10 soir. — Dans l'après-midi du 1er mai, l'ennemi a offert une résistance opiniâtre à notre poursuite, augmentant nos pertes de 300 hommes. L'ennemi a combattu bravement jusqu'au bout. Finalement deux compagnies de son artillerie ayant perdu la majorité de leurs hommes et de leurs chevaux se sont décidés à se rendre et ont arboré un drapeau blanc.

Les officiers fait prisonniers ont assuré que le général de division Kashatalinski, le commandant des 11e et 12e régiments d'infanterie, du bataillon d'artillerie et des tirailleurs ont été tués, beaucoup d'autres officiers supérieurs tués ou blessés, beaucoup de fuyards sont ensuite revenus et se sont rendus.

Le total des prisonniers et de 30 officiers, 300 sous-officiers et soldats.

SAINT-PÉTERSBOURG

Les Japonais repoussés devant Port-Arthur

L'amiral Alcixeieff télégraphie aujourd'hui, que dans la nuit du 3 mai les Japonais tentèrent de nouveau d'embouteiller Port-Arthur. L'attaque fut repoussée avec succès.

A une heure du matin, les batteries de côte ouvrirent le feu, sur cinq torpilleurs qui se retiraient vers le Sud. A 1 heure 45 apparut un premier brûlot accompagné de torpilleurs sur lesquels nous ouvrimes le feu.

Trois quarts d'heure après, nos projecteurs découvrirent huit brûlots se dirigeant vers le goulet. Les torpilleurs russes *Otvashny* et *Grenitchi*, la canonnière *Ghiliak* et les batteries de côte ouvrirent le feu et les repoussèrent par un tir très précis.

Nos bâtiments coulèrent plusieurs brûlots dont deux portant des torpilles de fond explosèrent. Deux torpilleurs japonais furent détruits. A cinq heures du matin, la canonnade diminua.

Seules les batteries, par un tir très bien réglé, tinrent à distance les torpilleurs ennemis et les brûlots chargés de canons à tir rapide et de mitrailleuses. Trente matelots japonais, dont deux officiers, ont été mortellement blessés.

Nos pertes sont nulles, nous n'avons eu qu'un matelot blessé. Il est impossible, en raison d'une houle violente, d'inspecter la rade et de recueillir les blessés.

Nouvelle victoire japonaise

Le correspondant du *Daily Chronicle* télégraphie de Tchefou que les Japonais ont débarqué à King-Tcheou dimanche dernier et se sont emparés de Niou-Tchouang hier.

Les Russes ont dû battre en retraite.

ROUBAIX

Au Cirque Continental. — *Gatty et Jack* — Miaou ! Miaou !... Psitt ! Psitt ! Miaou .... Un saut par ci, un bond par là. Hop là !... Mais je te dis de faire le chat et tu fais la grenouille. *Et Gatty administre à Jack une formidable gifle* que celui-ci accueille à la plus grande joie du public. Encore toute une suite de drôleries inénarrables et la pantomime s'achève au milieu du plus grand succès.

« Voilà 7 ans que nous travaillons ensemble, *me dit Jack. Moi j'ai débuté à 16 ans dans la* carrière de clown. Quant à Gatty, voilà près de 25 années qu'il travaille. Et partout où nous sommes allés, partout nous avons eu du succès ! Chez Wulf ! Au Nouveau Cirque de Paris ! Chez Médrano !... Chez Beketow !... Chez Salamonsky à Moscou !... *Partout du succès !...*

Et nous cherchons toujours du nouveau. Vous vous en êtes déjà aperçu du reste, n'est-ce pas ! Vous avez vu notre chien sauteur ? Est-il bien dressé, hein ?... Quelle légèreté !... Et quelle brave bête !... Si vous saviez comme... »

— Jack n'a pas le temps de m'en dire plus long ; le régisseur l'appelle et il se sauve en courant, ce qui fait danser drôlement les mèches de sa perruque.

Et maintenant il fait dans la salle une joyeuse entrée en compagnie de Pastore.

Le Furet.

Arrestation d'un expulsé. — Blomme Henri, âgé de 44 ans, tailleur d'habits, demeurant à Mouscron, inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion, a été arrêté hier matin, rue Magenta, par l'agent Bosman.

Grivèlerie. — Les agents Masse et Moerman, ont mis en état d'arrestation les nommés Rombouts François, 25 ans, tisserand, demeurant rue Jacquart, cour Masurel, 24, et Verbèke Alphonse, 25 ans, tisserand, demeurant rue Boëldieu, 19, à Wattrelos

Ces individus qui s'étaient fait servir à boire à l'estaminet Auguste Vancoppenolle, rue Basse-Masure, 39, ont refusé de payer leurs verres et ont brisé deux pots à fleurs d'une valeur de cinq francs.

Mandat d'arrêt. — En vertu d'un mandat d'arrêt en date du 23 avril dernier, délivré par M. Hermary, juge d'instruction, les agents de sûreté Gaillet et Willaumez ont arrêté hier, rue du Grand-Chemin, le nommé Jules Lemaeght, 22 ans, journalier, demeurant rue Laroche ou-cauld. Cet individu est inculpé de bris de cloture.

Accidents de travail. — M. Camille Van Ghucht, 46 ans, demeurant rue d'Alger, cour Schepereel, 7, tisserand chez M. Emile Eloy, a été blessé au pied droit par la chute d'une ensouple. Quinze jours de repos.

LUMINOL *Savon pour le Linge, les Laines, les Flanelles et le Ménage.*

CROIX

Quelques erreurs s'étant produites dans les résultats des élections municipales publiés hier, nous les redonnons aujourd'hui.

1re section, Centre (10 conseillers). Inscrits 1171.

Liste républicaine progressiste. — MM. Louis Castel, 428 ; Alcide Couturier, 426 ; Léon Germain, 413 ; Samuel Goffin, 405 ; César Roger, 425 ; Auguste Lecroart, 410 ; Richard Picavet, 416 ; Victor Haesebrouck, 408 ; Adolphe Rolland, 400 ; Henri Farvacques, 409.

Liste socialiste (Desbarbieux). — Florimond Desbarbieux, maire sortant, 400 voix ; Louis Porter, adjoint sortant 403 ; Rupert Lécrinier, *adjoint sortant* 404 ; Louis Dujardin, *conseiller* sortant 395 ; Paul Debry, conseiller sortant 396 ; Alfred Létard, conseiller sortant 388 ; Georges Bargibant 402 ; Auguste Dobin 387 ; Gustave Vanoucke 382 ; Octave Déjardin 388.

Liste socialiste (Kimpe). — Joseph Bettens, c. s., 94 ; A. Duhayon, 95 ; J.-B. Dumortier, 94 ; Alf. Guodin, 94 ; Léon Stien, 95 ; Alf. Debruyne, 93 ; Henri Carré, 92 ; Louis Dewitte, 94 ; François Dirick, 93 ; J.-B. Flament, 93.

Liste de l'Union démocratique. — MM. Joanin Guibal, 128 ; Gustave Rassez, 138 ; Alf. Brisbout, 130 ; Paul Lefebvre, 134 ; Pierre Hourquez, 126 ; Joseph Allard, 127 ; Alexandre Willem, 119 ; Georges Delebarre, 111 ; Benjamin Broux, 117 ; O. Liénard, 119.

2e section, Créchet (9 conseillers). Inscrits, 1026 ; votants, 912.

Liste républicaine progressiste. — Henri Delporte, conseiller sortant, 416 ; Henri Duforest, conseiller sortant, 449 ; Edmond Mulliez, conseiller sortant, 449 ; Jules Dubourg, conseiller sortant, 436 ; Augustin Bonnier, conseiller sortant, 448 ; Jules Baelde, 443 ; Lucien Carton, 443 ; Henri Devuyst, 439 ; Arthur Leclercq, 432.

Liste socialiste (Desbarbieux). — Florimond Desbarbieux, maire sortant, 296 ; Martial Watteau, conseiller sortant, 295 ; Pierre Dupriez, c. s., 294 ; Gustave Dubar, c. s., 296 ; Emile Bertin, c. s., 298 ; Paul Dutrieux, 296 ; Alfred Madoux, 294 ; Emile Breton, 293 ; Jules Demeulemester, 291.

Liste socialiste (Kimpe). — MM. Bettens, conseiller sortant, 91 ; Jules Kimpe, c. s., 93 ; Augustin Dewitte, 89 ; Henri Carré, 89 ; Pierre Vermack, 93 ; Edouard Bernard, 91 ; Irénée Roumieux, 91 ; Joseph Rassenaar, 90.

Liste de l'Union démocratique. — Gustave Rassez, 79 ; Georges Christian, 71 ; Franklin Lenoir, 69 ; Romain Vandevielle, 71 ; Benjamin Broux, 66 ; Adrien Duflot, 65 ; Albert Dupriez, 66 ; Elie Lefebvre, 68 ; Octave Ego, 68. — Ballottage.

3e section, Allumette (8 conseillers). Inscrits 881 ; votants, 745.

Liste républicaine progressiste. — Adolphe Permel, 231 ; Henri Dutha, 230 ; Pierre Delcourt, 229 ; César Leclercq, 231 ; Ch. Vanhaelemerk, 229 ; Ch. Parent, 228 ; Paul Renard, 225 ; Ch. Parent, 228 ; Paul Renard, 225 ; Paul Jeumeau, 228.

Liste socialiste (Desbarbieux). — Louis Halluin, conseiller sortant, 298 ; Edouard Colpin, c. s., 295 ; L. Debreck 291 ; Adolphe Basquin 292 ; Augustin Wittebolle 288 ; Emile Bakelandt 292 ; Constant Desmadryls 290 ; Adolphe Liénard 293.

Liste socialiste (Kimpe). — Joseph Bettens, conseiller sortant, 167 ; Jules Kimpe, c. s., 166 ; Aug. Dewitte 164 ; Léon Stien 162 ; J.-B. Dumortier 162 ; Edouard Bernard 164 ; Irénée Roumieux 164 ; A. Duhayon 162.

Liste de l'Union démocratique. — Gustave Rassez, 54 ; Alfred Brisbout, 52 ; Romain Vandevielle, 50 ; Adrien Duflot, 50 ; Franklin Renoir, 53 ; Paul Lefebvre, 53 ; Albert Dupriez, 50 ; Adolphe Chantraine, 51.

Il y a ballottage.

TOURCOING

Autorisations de bâtir. — Voici la liste des demandes en autorisation de bâtir déposées au bureau de la voirie dans le courant d'avril écoulé :

Mme Olivier-Duponchelle, 1 maison rue du Sentier — MM. Delmasure-Dornez, 1 maison rue Condorcet — Vienne-Dutat, 2 maisons rue du Clinquet — Lecoutre-Duvillier, 1 magasin rue de Dunkerque — Senelar Henri, 1 bâtiment boulevard Gambetta — Bernard-Delporte, 1 maison rue de Dunkerque — Derensy, 1 maison rue Auber — Gallez Louis, 1 maison rue de Riga — Callevaert, 3 maisons rue de *Macon* — Lescroart 2 maisons, rue de Riga — Flipo Jean, 1 maison, rue de Tournai — Agache-Lemen, 1 maison rue des Carliers — Delbecque-Lejeune, 1 maison rue Montaigne — Courtens Narcisse, 1 maison rue Montaigne — Vandecastel Henri, 2 maisons rue de Béthune — Callevaert Camille, 1 maison rue de Toul — Villayes-Roussel, 3 maisons rue d'Angleterre — Duprez-Dalle, 1 maison rue des Piats — Desmettre-Desmazière, 1 maison rue de Verdun.

Abus de confiance. — Un nommé Joseph D..., 33 ans, acrobate, originaire de Tourcoing, était recherché sur mandat du parquet de Bruxelles pour abus de confiance au préjudice d'un sieur André Boldoot, fabricant d'eau de Cologne, rue Madeleine, à Bruxelles.

Le 26 février dernier, D... avait été chargé d'aller payer une traite se montant à 1.056 fr. 25 cent.

Il disparut avec cette somme et fit la bombe à Gand, puis à Lille. Il contracta une maladie honteuse, pour laquelle il était en traitement à l'Hôpital civil à Tourcoing, où M. Delattre, commissaire de police du 2e arrondissement, le découvrit.

D... tenta de s'évader, mais fut repincé. Il sera transféré à Lille,

Accident de roulage. — Hier vers trois heures après-midi, un camion chargé de sacs de soude, appartenant à M. Valette, entrepreneur *de camionnage à Roubaix*, passait rue de Mouvaux, à hauteur de la rue Claude-Bernard, lorsque le chargement se dérangea et une partie tomba sur la voie publique.

Des déchargeurs de bateaux furent requis par le conducteur pour replacer les sacs. Le service *des cars a été interrompu* pendant un quart d'heure.

Accidents de travail. — M. Aloïse Vandenbroucke, 26 ans, dégraisseur de laine chez Falot, filateur, rue Winoc-Chocqueel, a été blessé à la main et à l'avant-bras gauches par le rouleau d'un graisseur.

— Mme Zulma Buskaert, 23 ans, tisserande chez Bayart-Parent, rue Fin-de-la-Guerre, a été blessée au genou gauche par le régulateur d'un métier.

— M. Firmin Coopman, 24 ans, agent du matériel de la traction à la Compagnie du chemin de fer du Nord, s'est blessé au pouce gauche en démontant la glissière d'une boîte à graisse.

— Mlle Elisa Catteau, 22 ans, soigneuse chez MM. Tiberghien frères, rue de Paris, a eu le médius gauche pris entre deux rouleaux.

Horrible crime à Leers

Une femme assommée. — Le vol est le mobile du crime. — Les vagabonds. — Chasse à l'homme. — L'enquête

Hier matin, un drame épouvantable, accompli avec une audace inouïe, a mis en profond émoi les communes de Leers (France), et de Leers (Belgique).

Une vieille femme a été assommée en plein jour dans des circonstances telles que la population de la ligne frontière en est grandement apeurée.

Le lieu du drame

Nous n'apprendrons rien à nos lecteurs en leur disant que la commune de Leers (France), n'est séparée de celle de Leers (Belgique), que par un *étroit chemin* que les gens de l'endroit qualifient de : « Petite Frontière ».

Du côté de la France, quelques rares maisons et des champs ; du côté de la Belgique, de nombreuses habitations, la plupart ayant de caractéristiques volets verts, servant dans la généralité de débits de boissons, de tabacs et d'épiceries.

C'est là que de nombreux fraudeurs viennent se « blatter ».

Dans la rangée de maisons qui, du côté belge bordent la route, il y en a quelques-unes de construction récente, mais beaucoup, plus anciennes, sont basses, sans étage.

En cet endroit le cadre est charmant et sans les figures patibulaires qu'on y rencontre on y jouirait volontiers de quelques semaines de repos.

La famille Mercier

Dans l'une des maisons basses situées à une centaine de mètres de la route de Leers à Nechin la *famille Mercier a élu domicile.*

Le mari, Mercier Vital, âgé de 54 ans, a un atelier de menuiserie situé derrière la maison, tandis que la femme, la victime, Rosalie Poulain, âgée de 63 ans, tient une épicerie et un débit de boissons.

Le ménage, excellent paraît-il, n'a pas d'enfant et jouit d'une certaine aisance.

La maison du crime

La maison où s'est déroulé le drame que *nous allons narrer a pour enseigne :* Mercier-Poulain, tabacs, épicerie, cigares.

En pénétrant par la porte d'entrée on se trouve dans un petit vestibule ; en face on a la porte vitrée qui donne accès dans l'épicerie, à droite une porte vitrée donnant accès dans l'estaminet. Les deux pièces, séparées par une mince cloison, communiquent encore par une porte du fond.

De l'épicerie on passe dans un couloir conduisant à la cour. Ce couloir, par une porte située à droite vous fait pénétrer dans une chambre.

L'épicerie avec son comptoir recouvert de zinc est proprette et assez fournie de marchandises bien en ordre.

Dans le cabaret, quelques tables en bois blanc, la traditionnelle étagère et un comptoir recouvert d'une toile cirée. Ici encore c'est propre et tout paraît bien tenu.

Le drame a eu lieu dans l'épicerie, la victime a été trouvée, la tête dans le couloir qui conduit à la cour, le corps dans l'épicerie, juste devant la porte qui permet la communication avec le cabaret.